

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

-----

Commune  
de  
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 SEPTEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le dix-huit Septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

**DATE DE CONVOCATION** : 11 Septembre 2014.

**NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE** : 29 – **PRESENTS** : 27 – **REPRESENTES** : 2.

**PRESENTS** : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine et GILLET Maryline, M. GUIET Stéphane, Mmes GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, MM. MORMANN Nolann, PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc et PONTAC Serge, Mmes POYER Audrey et SCHLADT Rita, M. VIGNÉ Frédéric et Mme VIGNÉ Sandra.

**EXCUSES** : Mme DENIEL Brigitte (*pouvoir à M. COLIN Arnaud*) et M. RICARDEAU James (*pouvoir à M. CAILLON Philippe*).

**SECRETAIRES DE SEANCE** : M. MORMANN Nolann et Mme VIGNÉ Sandra.

<b>OBJET</b> :	<b>Appel à projets revitalisation centre bourg</b>
----------------	--

N° 2014 / 09 / 07

*Vu l'Appel à Manifestation d'Intérêt « revitalisation centres bourgs » lancé par le Gouvernement le 23 Juin 2014 pour reconnaître le rôle des centres-bourgs dans la structuration et la cohésion du territoire national,*

*Vu l'éligibilité de la Commune de Blain à cet appel à projets,*

*Considérant que ce dispositif constituerait une opportunité de développement pour le territoire, qu'il permettrait d'accompagner sa mutation en garantissant aux habitants une offre de services et de logements de qualité, tout en préservant leur cadre de vie,*

*Vu l'avis favorable de la Commission Finances -Ressources Humaines – Intercommunalité - Économie du 11 Septembre 2014,*

*Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :*

- valide le dossier de candidature présenté,*
- prend acte du montant de la mobilisation financière envisagée,*
- et autorise Monsieur le Maire à présenter la candidature commune de la Ville et du Pays de Blain à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « revitalisation centres bourgs ».*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,  
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,  
Le 22 Septembre 2014,

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture 044-214400152-20140918-CM-2014-09-07- DE Date de télétransmission : 23/09/2014 Date de réception préfecture : 23/09/2014
--